



« LA CULTURE COMME FACTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE »

Echange d'expériences à Peillac (56)

19 septembre 2012



Remerciements

BRUDED remercie chaleureusement la commune de Peillac de son accueil et de son aide pour la préparation de cette Rencontre. Un grand merci à Jean-Bernard Vighetti, Maire, pour sa collaboration précieuse et le temps qu'il nous a consacré.

Objectif de la Rencontre

Certaines communes rurales font le pari singulier de s'appuyer sur la culture pour restaurer le lien entre les habitants et au territoire. La culture, non pas comme objet de consommation mais comme moyen de valorisation des savoir-faire locaux et comme outil de re-création d'une communauté. Cette journée a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences en s'appuyant sur les exemples de Peillac et de Saint-Brieuc-de-Mauron.

Ce compte-rendu synthétique se limite à reprendre l'essentiel des échanges.

Déroulé de la Rencontre

9h30 – Accueil café – petite salle polyvalente

9h45 – Présentation de la journée et du contexte de la rencontre, rappel de – Lucie Lebrun, Bruded

9h50 – Tour de table, présentation rapide de chacun des participants

10h00 – Présentation des deux témoignages et du rôle de Serge Moëlo

10h05 – Témoignage de M. Vighetti autour de l'expérience de Peillac. Le témoignage s'articulera autour de 4 questions principales :

- *Historique rapide de la commune, situation de contexte*
- *Fondements et finalité de la « politique culturelle » communale, c'est-à-dire ce qu'on fait, sur quoi on s'appuie et dans quel but ?*
- *Quelle pérennité, quelle « durabilité » pour votre politique culturelle ?*
- *Si c'était à refaire, aujourd'hui en 2012, avec le contexte économique et la situation des territoires ruraux que l'on connaît, que feriez-vous ? Que feriez-vous différemment ?*

10h45 – Echanges avec les participants

11h – Témoignage de M. Fichet – les 4 questions « fil rouge » seront reprises

11h40 – synthèse et ouverture de pistes de réflexion pour les échanges – Serge Moëlo

12h – échanges, témoignages des communes présentes de leurs expériences / difficultés

12h30 – départ pour le restaurant (chez Antoine)

14h – visite de la médiathèque

15h – témoignage d'un artisan d'art dans son atelier

Questions pouvant être abordées dans le débat :

- Enfermement dans une culture régionale ? Quelle culture pour tous ?
 - Quel budget pour une politique culturelle ?
 - Lutter contre la représentation d'« inutilité » de la culture, y compris au sein des conseils municipaux
 - Comment favoriser l'implication des citoyens, y compris dans la prise de décision ?
 - Les collectivités ont-elles le devoir de soutenir la culture ?
 - La commune est-elle une échelle pertinente ? Le territoire de la CC ou du Pays ne serait-il pas préférable ?
-

L'expérience de Peillac, par Jean-Bernard Vighetti, Maire.

La culture a été placée au cœur du projet communal de développement durable.

En préambule, Jean-Bernard Vighetti précise que toute sa vie professionnelle s'est déroulée dans le milieu culturel breton, d'où sa conviction que sa commune pouvait s'appuyer sur la transversalité de l'approche culturelle pour se développer. Il a souligné l'importance de prendre en compte les particularités géographiques, historiques et administratives du territoire. Ainsi, le Pays de Redon, est à cheval sur trois départements et deux régions ce qui fait que le bassin de vie a du mal à exister administrativement.

Il retrace ensuite les grandes étapes de la mise en place de la démarche et ses impacts sur la vie communale.



Un territoire en mouvement auquel il faut s'adapter :

- **Une commune où l'on habite mais où l'on travaille de moins en moins.**
 - Les actifs sur la commune sont essentiellement agriculteurs (plus que 12 exploitations), commerçants, artisans, artistes, employés à la personne.
 - Une majorité de la population travaille à l'extérieur de la commune, parfois loin et en horaires décalés, ce qui génère des comportements individualistes.
- **Des mutations économiques et sociologiques qui distendent le lien social et incitent à être consommateur de sa commune plutôt qu'acteur.**
 - L'esprit de communauté et l'envie de vivre ensemble est mis à mal par l'émergence d'une culture urbaine et l'omnipotence du virtuel dans le quotidien de chacun et des jeunes en particulier.
 - L'ancrage au territoire diminue dès lors que se perdent les repères sur l'environnement immédiat, la nature, le patrimoine et les savoir-faire locaux.

Les élus réagissent :

- **Dès 1981, mise en place d'une politique pour faire de leur commune un lieu à vivre et à aimer avec les objectifs suivants :**
 - Répondre aux nouveaux besoins des habitants.
 - Donner l'envie de s'impliquer durablement dans la vie locale pour restaurer la cohésion sociale.
 - Valoriser l'identité culturelle locale et ses ressources, pour rendre la commune attractive et dynamique.
- **Création d'un levier essentiel : Le Comité d'Animation Peillacois (CAP), doté de moyens pour fédérer le tissu associatif et organiser les événements culturels**
 - Regroupe les représentants de la cinquantaine d'associations locales.
 - Gère l'enveloppe allouée par la Mairie et assure sa répartition.
 - Organise les fêtes calendaires, soutient et organise le spectacle vivant, valorise les savoir-faire locaux...

➤ **Réalisation d'un équipement qui rassemble : la médiathèque est le lieu de rencontre intergénérationnelle et d'intégration des nouvelles populations.**

- L'une des premières réalisée en Bretagne (1997), installée en cœur de bourg dans un logis du 17^{ème} siècle.
- Un lieu pour tous : un espace jeunesse, un espace parentalité, un espace jeune (avec une animatrice).
- Dotée d'un fond européen par volonté de développer l'identité européenne au même titre que l'identité locale.
- Propose une programmation culturelle : randonnée lecture, expositions, causeries, concerts, un pays ou une culture est mise en valeur chaque hiver, etc.
- Depuis peu en réseau avec les autres médiathèques du Pays de Redon. Un seul abonnement mais les fonds de livres ne sont pas mis en commun.



Aujourd'hui, une identité culturelle reconnue, source de notoriété, de dynamisme et d'attractivité.

- La commune s'est forgée une identité liée à la culture grâce à des événements phares, mais aussi grâce à l'originalité des manifestations et l'implication de la population locale.
- Des habitants fiers de leur culture et ouverts à celle des autres.
- La commune attire de nouveaux habitants (+ 300 habitants en 10 ans). Parmi eux des artisans et artistes séduits par le terreau culturel local.
- Un tissu commercial diversifié et dynamique.

Des obstacles à surmonter :

- Antagonisme bourg/villages.
- Réhabiliter des traditions populaires considérées comme ringardes.
- Nécessité de se rendre crédibles aux yeux de la population.
- Tous les élus n'ont pas la même vision du projet culturel, d'où parfois l'abandon de projets, comme celui de l'aménagement d'une chapelle comme lieu d'exposition.

Si c'était à refaire :

- Aller encore plus loin dans la démarche
- Rassembler plus d'énergies autour du projet
- Une salle plus grande
- Être toujours dans l'urgence et l'action

Cliquez pour en savoir plus sur Peillac :

- www.peillac.fr/
- Article dans le magazine [Esprit villages](#)

L'expérience de Saint Briec de Mauron

Charles-Edouard Fichet, Maire, évoque les mêmes difficultés économiques et sociales sur le territoire rural de Mauron, qui entraînent également la désagrégation progressive du lien social. Pour y remédier, il estime que :

- La culture peut générer du bien vivre ensemble, donner envie aux habitants de se rencontrer.
- Les démarches et les projets devraient se faire à l'échelle d'un territoire car les petites communes n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Il regrette que la dynamique territoriale impulsée sur la commune de Mauron n'ait pas été poursuivie après le départ du Maire de l'époque.

A Saint-Briec de Mauron (350 habitants), les habitants disposent d'une salle de spectacle rattachée à un gîte (géré par l'interco), et tout proche le commerce municipal (bar, épicerie, restauration). Ces équipements permettent :

- De faire de l'accueil de groupes (résidences d'artistes) en partenariat avec l'office culturel du territoire se charge de conventionner avec les groupes.
- D'offrir aux artistes de bonnes conditions de travail et en échange ils doivent intervenir auprès de la population, des écoles.
- Que les budgets soient faibles et supportable par la commune en regard des bénéficiaires.

C.E. Fichet convient que cette démarche reste modeste, que la revalorisation des habitants ou la reconquête d'une image positive est très lente mais bien réelle. Il regrette qu'elle ne soit pas généralisée à un territoire plus large. Le numérique est une piste d'avenir, ne serait-ce que pour dire ce que l'on est et ce que l'on fait.



Serge Moëlo, en tant que grand témoin souligne :

- L'importance de l'histoire et la géographie car cela renvoie à la notion d'identité collective.
- Que nous sommes tous porteurs de culture, et qu'elle doit être valorisée pour nous donner les moyens, la confiance pour être confronté à d'autres modèles culturels. On peut alors parler de démocratie culturelle.
- Que le rôle des élus peut être de renvoyer des images positives à la population, des feedbacks tels que « nous avons fait ça ensemble ». L' élu peut aussi avoir un rôle de leader.

Ce qui est ressorti des échanges .

Des questionnements et les réponses de participants :

- Faut-il attendre que les gens se mettent en marche tout seul, ou les élus « compétents » doivent-ils impulser des actions ?
Ce sont souvent des élus sensibilisés ou qui ont des compétences dans le domaine qui sont à l'initiative des démarches ou des actions. Mais il semble essentiel de créer des instances qui permettent aux habitants de s'en emparer. Sinon, le risque est grand qu'il n'y ait pas appropriation ni pérennité de la dynamique.
- Qui doit porter quoi dans une commune, les élus doivent-ils être des animateurs culturels ? N'y-t-il pas confusion ?
Dans l'esprit de démocratie culturelle ce sont les habitants qui doivent être les moteurs de la dynamique. La commune leur attribue des moyens et les élus sont des accompagnateurs.
- Que peut apporter le numérique ?
Il doit permettre de montrer et valoriser les territoires, de faire venir un public extérieur.

Des constats :

- Vouloir créer du lien social c'est accepter de créer de la tension, voire du conflit.
- Être vigilant à accepter et fédérer les énergies variées.
- L'adhésion à une identité collective peut fédérer un territoire qui ne veut pas se faire absorber.
- L'intercommunalité paraît être l'échelon pertinent, car celui de la commune paraît insuffisant pour dégager des moyens.
- L'équipement culturel : il est un outil important, mais Il ne fonctionnera pleinement que s'il est intégré dans un environnement (flux sociaux, artisanat, etc.). Ce qui est important c'est plus le territoire que les murs.
- Une association culturelle intercommunale est plus souple qu'une gestion par les services. La constance des projets pousse vers la professionnalisation des structures.



Conclusion.

Cette rencontre n'avait d'autre ambition que d'échanger autour d'expériences concrètes de communes qui ont mis en place des politiques culturelles, dans le but de générer un développement local durable. Il s'agissait d'ouvrir le champ des possibles pour les communes qui s'interrogent sur leur devenir et celui de leurs habitants. L'exemple de Peillac démontre que la « démocratie culturelle » peut être le pilier d'une politique communale.

ADEME



Bruded est soutenu par